

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

SÉANCE DU 07 JUIN 2021

Présents : Julie MONTCOUQUIOL, Jacques JAMES, Sandrine REBELLE, Nadia DERRIEN-MOLLIER, Jacques COESNON, Didier TERRIER, Philippe CLERJON, Emilie LAVOREL, Claire DÉPIGNY-SOUVRAS, Jessica DA COSTA, Henri MASSON, François RIGNOT, Christelle COUFFI, Martine LACROIX.

Représenté : Maxime MICHEL (*procuration à Julie MONTCOUQUIOL*).

Absents : ---

Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la réunion du 03 mai 2021
- Délibérations :
 - * n° 2021/06/01 : Renouvellement et extension de la carrière située aux lieux-dits « Sur les Creux d'Avrenay », « La Gargue », « Les Raisses » et « Les Pins » à CHOISY - Enquête publique – Avis du Conseil Municipal
 - * n° 2021/06/02 : Services Périscolaires - Horaires et tarifs 2021/2022
 - * n° 2021/06/03 : Services Périscolaires - Approbation du règlement 2021/2022
- Elections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 19h32.

Madame Jessica DA COSTA est désignée comme secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la réunion du 03 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2021/06/01 : Renouvellement et extension de la carrière située aux lieux-dits « Sur les Creux d'Avrenay », « La Gargue », « Les Raisses » et « Les Pins » à CHOISY - Enquête publique – Avis du Conseil Municipal

Madame la Maire informe l'Assemblée que la société Les Carrières de CHOISY a présenté une demande d'autorisation environnementale unique en vue du renouvellement et de l'extension de la carrière située aux lieux-dits « Sur les Creux d'Avrenay », « La Gargue », « Les Raisses » et « Les Pins » à CHOISY.

Cette demande est soumise à enquête publique du 31 mai 2021 au 14 juin 2021 inclus.

La Commune de CUVAT est concernée par le périmètre d'affichage prévu par la réglementation et le Conseil Municipal est appelé à donner son avis.

Le dossier correspondant ayant été transmis pour examen aux membres de l'Assemblée, Madame la Maire leur demande de se prononcer.

- Vu le Code de l'Environnement ;
- Vu l'Arrêté Préfectoral n° 2000-1648 du 12 juillet 2000 portant autorisation à la SARL ROBERT Travaux Publics d'exploiter, pour 10 années, une carrière alluvionnaire située au lieu-dit « Sur les Creux d'Avrenay » sur le territoire de la Commune de CHOISY ;

- N° 2021/06/01 : Renouvellement et extension de la carrière située aux lieux-dits « Sur les Creux d'Avrenay », « La Gargue », « Les Raisses » et « Les Pins » à CHOISY - Enquête publique – Avis du Conseil Municipal (suite)

- Vu l'Arrêté Préfectoral n° DDPP-2010.33 du 09 février 2010 portant autorisation à la SARL ROBERT Travaux Publics de poursuivre l'exploitation de sa carrière située au lieu-dit « Sur les Creux d'Avrenay » et de l'étendre au lieu-dit « La Gargue » sur le territoire de la Commune de CHOISY ;
- Vu l'Arrêté Préfectoral n° PAIC-2015-0058 du 16 novembre 2015 de prescriptions complémentaires en vue de modifier l'Arrêté Préfectoral DDPP-2010.33 du 09 février 2010 autorisant la SARL ROBERT Travaux Publics à exploiter la carrière située au lieu-dit « Sur les Creux d'Avrenay » sur le territoire de la Commune de CHOISY ;
- Vu la demande d'autorisation environnementale déposée le 1^{er} mars 2021 au pôle administratif des installations de la Préfecture de la Haute-Savoie ;
- Vu l'Arrêté Préfectoral n° PAIC-2021-0046 du 06 mai 2021 portant ouverture et organisation d'une enquête publique concernant le renouvellement et l'extension de la carrière située aux lieux-dits « Sur les Creux d'Avrenay », « La Gargue », « Les Raisses » et « Les Pins » à CHOISY et exploitée par la société Les Carrières de CHOISY ;
- Considérant le dossier soumis à l'enquête publique ;
- Considérant que l'avis du Conseil Municipal de la Commune de CUVAT ne pourra être pris en considération que s'il s'est exprimé, au plus tard, dans les 15 jours suivant la clôture de l'enquête publique ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **émet un avis favorable** sur la demande de renouvellement et d'extension de la carrière située aux lieux-dits « Sur les Creux d'Avrenay », « La Gargue », « Les Raisses » et « Les Pins » à CHOISY ;
- **précise** que cet avis favorable intervient au titre de l'Arrêté Préfectoral n° PAIC-2021-0046 du 06 mai 2021, dans le cadre de l'enquête publique engagée par le pôle administratif des installations classées de la Préfecture de la Haute-Savoie, se déroulant du 31 mai 2021 au 14 juin 2021 inclus.

suffrages exprimés	15	<i>pour</i>	14	<i>contre</i>	---	<i>abstention</i>	01
--------------------	----	-------------	----	---------------	-----	-------------------	----

- N° 2021/06/02 : Services Périscolaires - Horaires et tarifs 2021/2022

Madame la Maire expose aux Membres du Conseil Municipal que, dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2021/2022, il y a lieu d'actualiser les horaires et les tarifs des services périscolaires (cantine scolaire et garderie périscolaire).

A compter du 1^{er} septembre 2021, les horaires seront les suivants :

- Cantine scolaire : 11h45/13h45
- Garderie périscolaire : 7h30/8h30- 16h30/18h30.

A compter du 1^{er} septembre 2021, les tarifs seront les suivants :

- Cantine scolaire :
 - * *adhésion annuelle (par famille)* : 15.00 euros,
 - * *repas* : 5.60 euros,
 - * *panier repas (allergie alimentaire PAI obligatoire)* : 2.60 euros,
 - * *pénalité (repas non-inscrit/inscription hors-délai)* : 5.00 euros,
- Garderie périscolaire :
 - * *adhésion annuelle (par famille)* : 15.00 euros,
 - * *matin* : 1.50 euros la demi-heure (toute demi-heure commencée est due),
 - * *l'après-midi (goûter fourni par les parents)* : 1.50 euros la demi-heure (toute demi-heure commencée est due),
 - * *pénalité (après 18h30)* : 20.00 euros.

Madame la Maire explique que le règlement des Services Périscolaires sera modifié en conséquence afin d'intégrer ces nouveaux horaires et tarifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **approuve**, à compter du 1^{er} septembre 2021, les nouveaux horaires ainsi que les nouveaux tarifs des Services Périscolaires (Cantine Scolaire et Garderie Périscolaire), comme mentionnés ci-dessus.

suffrages exprimés	15	<i>pour</i>	13	<i>contre</i>	---	<i>abstentions</i>	02
--------------------	----	-------------	----	---------------	-----	--------------------	----

- N° 2021/06/03 : Services Périscolaires - Approbation du règlement 2021/2022

Madame la Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu d'actualiser le règlement des Services Périscolaires (Restaurant Scolaire, Garderie Périscolaire).

A cet effet, elle présente ledit règlement.

- N° 2021/06/03 : Services Périscolaires - Approbation du règlement 2021/2022 (suite)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** le règlement des Services Périscolaires annexé à la présente ;
- **décide** qu'il sera applicable dès la prochaine rentrée scolaire.

suffrages exprimés	15	<i>pour</i>	14	<i>contre</i>	---	<i>abstention</i>	01
--------------------	----	-------------	----	---------------	-----	-------------------	----

COMMISSIONS COMMUNALES

1°/ **Commission « Communication »**

Présenté par Monsieur Jacques JAMES

La Commission s'est réunie les 06 mai et 1^{er} juin 2021, avec à l'ordre du jour :

- lancement du projet de reprise du site internet et réflexion sur l'arborescence,
- prochain numéro de la gazette,
- réflexion sur le prochain bulletin municipal.

2°/ **Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »**

Présenté par Madame Claire DÉPIGNY-SOUVRAS

La Commission s'est réunie le 18 mai 2021.

2.1. **Journée de l'Environnement**

La plateforme des déchets verts a été ouverte avec succès.

Une benne à encombrants a été exceptionnellement mis à disposition par la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES. Tout s'est bien déroulé.

2.2. **Informations diverses**

Des poubelles de tri ont été disposées à proximité du kiosque ainsi que des cendriers.

Pour l'ouverture de la plateforme à déchets verts cet automne, la Commission propose la période du 15 octobre au 15 novembre 2021.

La prochaine réunion aura lieu le 29 juin 2021 à 9 heures.

3°/ **Commission « Finances »**

Une réunion aura lieu le 11 juin 2021 à 14 heures afin de faire le point sur les dépenses.

4°/ **Commission « Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle »**

Présenté par Madame Sandrine REBELLE

La dernière réunion a eu pour objet la finalisation du règlement intérieur des Services Périscolaires en vue du Conseil Municipal de ce jour.

La prochaine réunion aura lieu le 18 juin 2021 à 18 heures.

5°/ **Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »**

Présenté par Monsieur Jacques JAMES

5.1. **Urbanisme**

La Commission s'est réunie le 27 mai 2021 et a émis les avis suivants :

5.1.1. **Certificats d'Urbanisme d'Opération**

* DUMAS-LABAUME-CHATAIGNIER pour reconstruction d'une maison d'habitation (à l'emplacement d'une ancienne ferme)

parcelles cadastrées section A n° 673-674-675-683-684-685 – lieu-dit « Orzat »

→ *construction d'une maison d'habitation non-autorisée par le PLU, le chemin d'accès envisagé étant un chemin d'exploitation*

* DUMAS-LABAUME-CHATAIGNIER pour reconstruction d'un bâtiment agricole à usage d'écurie à chevaux et stockage fourrage (à l'emplacement d'une ancienne ferme)

parcelles cadastrées section A n° 673-674-675-683-684-685 – lieu-dit « Orzat »

→ *le chemin d'accès envisagé est un chemin d'exploitation*

* Commune de CUVAT pour possibilité de création de deux logements

parcelles cadastrées section A n° 3573-3574 – Chemin des Frassettes

→ *RAS*

5.1.2. **Permis de Construire**

* DUQUEUX Roland pour construction d'une maison individuelle avec garage accolé

parcelle cadastrée section A n° 2778 – Route de Tettachenaz

→ *demande de pièces complémentaires*

5°/ **Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »** (suite)

5.1. **Urbanisme** (suite)

5.1.2. **Permis de Construire** (suite)

* HOUBERDON Jean-Charles/LAVOREL Clémentine pour construction d'une maison individuelle parcelles cadastrées section A n° 3555-3559-3393 – Route de Ferrières – Lotissement « Le Marais » (lot n° 2)

→ *avis favorable*

5.1.3. **Déclarations Préalables**

* DENIS Mathieu pour pose d'une fenêtre de toit parcelle cadastrée section A n° 3231 – 1535, route de Ferrières

→ *avis favorable*

* FURESTIER Romain/ZENDAGUI Céline pour pose de panneaux photovoltaïques parcelle cadastrée section A n° 2950 – 876, route des Caves

→ *avis favorable suite à la réponse du cabinet instructeur*

5.2. **Travaux**

5.2.1. **Route des Voisins**

La réception des travaux a eu lieu le 18 mai 2021.

5.2.2. **Route de Proméry**

Une enquête publique parcellaire aura lieu du 14 au 30 juin 2021 dans le cadre des acquisitions foncières.

5.2.3. **Route des Caves**

Les travaux qui devaient débiter le 1^{er} juin 2021 sont repoussés.

5.2.4. **Route de Ferrières/Route des Lavorel**

La réception des travaux a eu lieu le 11 mai 2021.

5.2.5. **Chemin des Cuvattes**

Suite aux fortes pluies du 16 mai dernier, une intervention a eu lieu dès le dimanche soir.

Des démarches ont été entreprises auprès des sociétés qui ont empruntées ce chemin pour le terrassement du lotissement, d'une part et auprès des trois constructeurs, en vue d'actions pour remettre en état le chemin, d'autre part.

Une première entreprise a accepté de remodeler le fossé de droite en montant et de réaliser des cunettes pour renvoyer l'eau du chemin dans le fossé, d'une part, et de ralentir le débit, d'autre part.

Une seconde doit intervenir pour niveler la partie basse du chemin afin de réaliser un dévers vers le fossé de droite en montant (empierrement 20/60 pour plus de stabilité).

5.2.6. **Réhabilitation du groupe scolaire et création d'une cantine-garderie**

Les travaux de gros œuvre reprendront semaine 24 (14 au 18 juin 2021).

5.3. **Informations**

5.3.1. **Route de Ferrières**

Les arbres, situés sur les parcelles cadastrées section A n° 2506-3743-3773, gênent les lignes électriques et télécoms. Une action d'élagage va avoir lieu.

5.3.2. **Appartement communal**

La locataire de l'appartement du 1^{er} étage de la Mairie a donné congé le 30 avril 2021. Elle quittera le logement le 31 juillet 2021.

Dans l'attente du compte-rendu de l'étude quant à l'évolution de la Mairie, il est décidé de ne pas mettre le bien en location.

5.3.3. **Projet ICADE**

La réunion des Membres des Commissions « Finances » et « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine » du 17 mai 2021 a permis d'aboutir à un accord quant à un projet. Le financement pour l'acquisition du local est à l'étude.

Le permis de construire a été déposé le 02 juin dernier.

La prochaine réunion aura lieu le 10 juin 2021 à 18h30, avec à l'ordre du jour :

- étude des dossiers,
- présentation des différentes composantes de la voirie,
- réunion de réflexion sur les chemins ruraux et communaux,
- finalisation de la signalisation horizontale sur la voirie.

6°/ **Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »**

Présenté par Madame Julie MONTCOUQUIOL.

6.1. Suite au souhait de l'Association des Parents d'Elèves (APE) de se recentrer sur son activité première, un contact a eu lieu avec le dernier Président de l'Association « Cuvat Loisirs ».

Un courrier commun Commune/APE a été diffusé afin de rechercher des bénévoles susceptibles de reprendre l'association et permettre la continuité des activités extra-scolaires. A ce jour, deux candidatures ont été reçues.

6.2. **Rencontre avec la Fédération Française de Randonnées**

Monsieur Jacques COESNON fait la synthèse de la seconde réunion qui s'est déroulée le 1^{er} juin dernier avec la présentation du projet élaboré par le Responsable du Comité local, Monsieur POUUNET.

6°/ Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle » (suite)

6.2. Rencontre avec la Fédération Française de Randonnées (suite)

Après étude du parcours de la boucle repérée sur le terrain le 02 avril 2021, il s'avère que plusieurs impératifs préalables sont à prendre en compte :

- il est nécessaire d'obtenir des autorisations de passage et de balisage pour les portions de sentiers qui empruntent des terrains privés et des terrains communaux. Cette mission est à la charge de la Commune. Le Comité peut fournir des modèles de courriers de demande. Il paraît néanmoins nécessaire de rencontrer physiquement les différents propriétaires ;

- le parcours emprunte et croise ponctuellement une partie d'un sentier existant dit de « La Clef des Faux ». Il y a donc nécessité de rencontrer les différentes parties concernées par le projet. (Collectivités, privés, associations, ...).

Le Comité peut se charger de fournir les différents supports de balisage et de les poser.

Il est également prévu la réalisation d'une plaquette informative à destination des habitants de la Commune (plan du parcours, documentation historique, botanique et animalière).

Un devis du montant de cette opération doit nous parvenir prochainement.

INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL.

1°/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)

1.1. Conseil Communautaire du 25 mai 2021

- Evolution de la structure : suppression et création de postes,
- Point sur les aides aux acteurs économiques en difficulté : désignation des bénéficiaires de réduction sur les redevances d'eau potable et d'assainissement collectif

1.2. Commission « Déchets » du 03 juin 2021

- Préparation de la Journée de l'Environnement du 05 juin 2021,
- Présentation du Service « Déchets »,
- Budget de fonctionnement,
- Point sur l'extension des consignes de tri en Haute-Savoie.

2°/ Elections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021

Un point est fait sur l'organisation des bureaux de vote.

Une réunion relative au déroulé des opérations de vote aura lieu le 16 juin prochain à 15 heures. Les Conseillers Municipaux souhaitant participer doivent s'inscrire par courriel.

3°/ Chats errants

Une nouvelle campagne de stérilisation, par la SPA, a débuté le 25 mai dernier et se poursuivra jusqu'au 25 juin prochain.

QUESTIONS DIVERSES

L'actualisation des horaires et des tarifs ainsi que du règlement des Services Périscolaires a soulevé de nombreuses questions de la part des Conseillers Municipaux, notamment :

- la potentielle charge de travail supplémentaire due à la facturation par demi-heure plutôt qu'à l'heure pour la garderie ? L'acquisition de scanettes, dès la rentrée 2021, facilitera les relevés et contrôles des heures consommées ;
- la baisse du montant de la pénalité « repas non-inscrit ou inscrit hors-délai » (de 10 euros à 5 euros) ne favorisera-t-elle pas le non-respect du règlement ? Une étude a été menée : les oublis ont majoritairement lieu en début de mois ou au retour des vacances et concernent très souvent les mêmes familles ;
- la facturation au cout réel des repas ? La facturation au cout réel est inenvisageable. Une réflexion est en cours pour l'éventuelle application d'un quotient familial ;
- la communication aux parents d'élèves du coût réel des Services Périscolaires dans le règlement intérieur ? Cette information sera publiée dans le prochain bulletin municipal ;
- la demande de parent relative aux menus particuliers, type « sans viande » ? Actuellement, il n'est pas possible de les mettre en place avec notre prestataire. Cependant, lorsque cette possibilité sera disponible, il sera envisagé de proposer un menu « normal » et un menu « végétarien ».

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu
le 05 juillet 2021 à 19 heures 30**

Séance levée à 21h03.